



Département des Bouches-du-Rhône
Commune de JOUQUES

A.V.A.P.
Axe de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

Document graphique N°3
Éléments patrimoniaux remarquables ou d'intérêt

- Périmètre IRGAP
- S1 Secteur S1, la ville haute
- S2 Secteur S2, le centre-bourg (divisé en sous-secteurs)
- S3 Secteur S3, les boulevards
- S4 Secteur S4, les abords
- Immeubles protégés au titre des Monuments Historiques
- Immeubles remarquables
- Aide à la localisation de certains immeubles remarquables
- Immeubles de production et petit patrimoine agricole d'intérêt
- Jardins à préserver
- Cônes de vue

Échelle : 0 200m